

ARTICLE III.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

Le Roi nomme à plusieurs Benefices vacans. I. **A**U commencement du mois de Novembre le Roi nomma l'Archevêque de *Toulouse* à l'Archevêché de *Narbonne*; celui d'*Alby* à l'Archevêché de *Toulou-*
se, l'Archevêque de *Tours* à celui d'*Alby*, l'Abbé d'*Auvergne* à l'Archevêché de *Tours*; l'Evêque d'*Alais* à l'Archevêché d'*Anbrun*; l'Abbé le Blanc à l'Evêché d'*Avranches*, & le Pere Lefitau ci-devant Jésuite à l'Evêché de *Cisteron*. L'Abbaye de *Maubuisson* vacante par la démission de Madame de Chateau Morand, a été donnée à Dame Marie Anne Gabrielle de Bourbon Condé, Religieuse de Fontrevaux & sœur de Mr. le Duc. Il reste encore les Evêchez d'*Alais*, de *Grenoble*, de *Perigoux*, & de *Vannes* à remplir, outre 32. Abbayes qui sont vacantes, auxquelles S. M. pourvoira incessamment. Le 12. ce jeune Monarque reçut le serment de fidélité de l'Abbé de Lorraine comme Evêque de Bayeux, & le 14. Mr. de Mesmes Ambassadeur de *Malthe* eut une Audience particulière de S. M. Le 18. ce Prince accompagné du Maréchal de Villeroi & des Ducs d'Harcourt & de Tresmes, alla au Château de la *Mente*, où il dîna; après quoi il revint le soir au Palais des *Thuilleries*. Les Lettres de Paris de cette datte ajoutent que l'Evêché de *Langres* avoit été donnée à l'Abbé de Clervaux, & celui de